

Plan National d'Actions en faveur des tortues marines de Guyane Saison 2025

*Avec le soutien du WWF France / projet Yana'Riba
et de Guyane Automobile*

En Guyane, l'association Kwata est acteur depuis plus de 25 ans successivement du Plan de Restauration des Tortues Marines de Guyane puis du Plan National d'Actions "tortues marines". Quoiqu'arrivé à son échéance, les grands axes du PNA restent la feuille de route des acteurs de terrain, l'association a en charge plusieurs actions en réponse à ces axes.

Axe 1 : Réduction des menaces

Action 1.7 : Réduire les désorientations des émergences et des adultes.

- soutenir le changement des éclairages privés identifiés comme problématiques
- identifier et modifier les éclairages publics problématiques
- intégrer ces enjeux dans les aménagements et manifestations publiques

Action 1.8 : Réduire les causes anthropiques de détérioration des sites de ponte.

- encadrer les activités humaines impactantes
- veiller à respecter la réglementation relative à l'aménagement du littoral
- alerter et mobiliser les décideurs sur la dynamique érosive
- suivre les études menées sur les questions d'érosion du littoral, en intégrant la question de l'évolution du maintien des sites de ponte.

Axe 2 : Amélioration des connaissances

Action 2.1 : Déterminer l'évolution des effectifs des sous-populations.

- réaliser le suivi des sites de ponte à l'est de la Guyane.
- estimer le nombre de luths et olivâtres par Capture/ Marquage/ Recapture (terminé en 2018)

Axe 3 : Education à l'environnement

Action 3.1 : Promouvoir les connaissances, favoriser un comportement respectueux.

- assurer une présence d'animateurs sur les sites de ponte
- mettre en œuvre des programmes d'animation auprès du jeune public
- créer un programme d'animation en partenariat avec le Rectorat
- mettre en œuvre ces animations auprès des classes à l'est

Action 3.2 : Former et échanger.

- intervenir auprès des professionnels de la mer et forces de l'ordre
- intervenir auprès des hébergeurs, des opérateurs touristiques
- mettre en place des formations professionnalisantes pour les agents d'information
- intervenir auprès des élus (action sous la responsabilité de la coordination du PNA)
- faciliter les échanges de savoirs et les pratiques entre les acteurs, avec notamment des temps d'échanges entre les animateurs de l'Est et de l'Ouest.

Moyens mis en œuvre

L'association est en charge de plusieurs volets : animations à l'Est et à l'Ouest, suivi des pontes, communication, médiation environnementale. A l'Est, l'équipe de sensibilisation était constituée d'une chargée d'éducation à l'environnement et de deux animatrices saisonnières (un contrat de 4 mois à partir du mois d'avril et un contrat de 2 mois en juillet et août). Les activités de comptage, de médiation, de communication et de gestion des menaces ont été partagées au sein de l'équipe.

Pour la saison 2025, le nombre de bénévoles à l'Est a une nouvelle fois atteint un record, avec 103 personnes ayant complété les démarches d'inscription au bénévolat. Toutefois, parmi elles, seules 75 ont effectivement participé à au moins une patrouille, un nombre plus faible que l'année précédente. Ainsi, 28 bénévoles inscrits n'ont participé à aucune mission, ce qui est bien plus élevé que les années précédentes et qui interroge sur les moyens à mettre en place afin de renforcer l'engagement.

Parmi les bénévoles actifs, 31 étaient des membres expérimentés déjà impliqués les années précédentes, et 10 bénévoles ont été formés cette saison et sont désormais considérés expérimentés. Sur l'ensemble des bénévoles expérimentés, 29 ont réalisé au moins 10 patrouilles (donc environ 20 heures de patrouille), et 18 peuvent être qualifiés de bénévoles réguliers, participant à au moins une patrouille par semaine, soit plus de 22 patrouilles sur l'ensemble de la saison.

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre de bénévoles	64	64	60	50	60	52	54	77	93	92	103

Evolution du nombre de bénévoles depuis les 10 dernières années

Sept réunions de formation et une réunion de bilan ont été organisées. Ces rencontres ont permis de transmettre les connaissances nécessaires pour mener à bien les patrouilles, à savoir des éléments quant à la biologie des tortues marines, les consignes d'observation à partager avec le public, et les préconisations en cas de situations délicates avec les usagers de la plage. Une réunion spécifique a été organisée pour les bénévoles ayant une dérogation leur permettant de manipuler des émergences en difficulté.



Ces réunions ont contribué à renforcer la cohésion du groupe, favorisant les échanges d'expériences, et permettant aux bénévoles de participer à la dynamique de l'association.

Date	Thématique	Nombre de bénévoles présents
24/03	Rôle des bénévoles et organisation de la saison	55
24/04	Point sur les menaces - Présentation du projet ARRIBA	38
16/05	Point organisation - Présentation de l'écloserie KAWANA	26
12/06	Présentation des études scientifiques et l'état d'avancement des connaissances sur les tortues olivâtres - Point sur les émergences	24
19/06	Réunion avec les dérogés: interventions émergences en difficulté	18
02/07	Présentation des études scientifiques et l'état d'avancement des connaissances sur les tortues luths	29
22/07	Point organisation - Séance de questions réponses	20
22/08	Point sur les menaces - Rencontre avec l'équipe de l'écloserie KAWANA	18
01/10	Bilan de fin de saison	15

Sujets abordés en réunion d'équipe bénévoles

Axe 1. "Réduction des menaces"

Les actions menées en faveur de la réduction des menaces anthropiques se sont inscrites dans la continuité de celles entamées depuis 2009.

Les chiffres clés de la saison 2025

Tortues tuées par chiens	5
Tortue attaquée par chien *	5
Nids déterrés par chiens	6
Nombre d'émergences désorientées récupérées	1340
Nombre d'adultes désorientées	1
Nombre de nids braconnés	1

* constat de sang, pas de certitude que la tortue aura pu survivre

Comme depuis 4 ans, des réunions mensuelles sont tenues avec la commune de Rémire-Montjoly, pour faire le point régulièrement sur l'état des pressions et la coordination des actions. En fin de saison, une réunion du même type a été organisée avec la commune de Cayenne, pour faire l'état des lieux et des points d'attention sur les plages de la commune.

1.1. Prédation canine

En 2023 des missions hebdomadaires de surveillance sur les plages de Gosselin et des patrouilles ponctuelles en soirée aux Salines avaient contribué à la diminution du nombre d'attaques de chiens. En 2024, ces patrouilles conjointes avec tous les services de police compétents pour traiter les délits de destruction (Gardes du littoral, Inspecteurs de l'Environnement de l'OFB et de la DGTM) accompagnées de la fourrière.

Ces patrouilles ont été réactivées dès le 23 février 2025, après les attaques mortelles, en tout début de saison, de tortues vertes à Gosselin. Ces patrouilles ont permis de contrôler rapidement la menace, sur cette plage, alors que d'autres attaques ont ensuite été déplorées sur la plage de Montjoly.



Au quotidien, l'association a continué de tenir un catalogue des chiens en divagation, avec photos, heure et localisations précises. Ces informations permettent d'optimiser le travail des patrouilles, et aussi de caractériser la récurrence des infractions de divagation.



Conformément aux nouvelles procédures discutées avec le Parquet en 2024, la judiciarisation de flagrants délits de destruction de nids par des chiens dont les propriétaires avaient été préalablement sensibilisés et verbalisés pour divagation canine a été ouverte à l'encontre de deux contrevenants.

Les campagnes de communication ont été refaites, des courriers distribués par la coordination du Plan national d'actions aux riverains des plages.



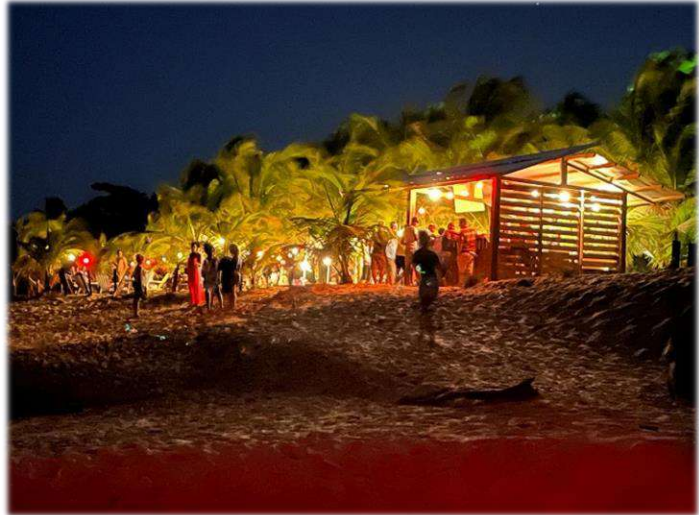
Depuis 2023, sont notées aussi des cas de destruction d'éclosoirs par les chats, le ou les animaux responsables n'ont pas encore été identifiés.



1.2. Réduction de la pollution lumineuse

Depuis la révision complète de l'arrêté de protection des tortues marines en novembre 2022, la pollution lumineuse est clairement reconnue comme une infraction à l'encontre des espèces et de leurs habitats, offrant ainsi un cadre légal renforcé pour la lutte contre ce phénomène.

Dans la suite des actions et procédures mises en place en 2024, les éclairages abusifs sont systématiquement signalés, et les responsables ont une proposition de médiation par l'association. Cette année, le cas du bar de plage "Pelo Beach" a été un sujet au mois de juillet. Une visite sur place est restée sans effet, le relais a été passé à l'administration compétente.



Du fait de l'érosion, les secteurs problématiques en 2024, et notamment le restaurant l'Oasis n'a pas accueilli de pontes, et les désorientations ont été rares. Par ailleurs, il est à noter que les procédures entamées en 2024 ont fait que les éclairages ont été significativement réduits, et sont dorénavant dans des intensités raisonnables. Une désorientation d'adulte a été notée à proximité du Bar Îlô Joly.

La pollution lumineuse de la villa de la Collectivité Territoriale de Guyane a été de nouveau importante cette année, comme en 2024. La coordination du PNA et l'administration ont pris le relais sur ce sujet.





A

Cayenne, le bar "Gabi Beach" a été signalé aux autorités de la commune

Tout en appuyant les démarches judiciaires engagées par les autorités compétentes, l'association continuera à apporter sa capacité de médiation, son expertise et ses services aux porteurs de projets volontaires d'aller dans des initiatives durables et respectueuses de leur environnement. L'association continue de souligner que les éclairages doivent et peuvent être adaptés aux spécificités de chaque établissement, avec des mesures flexibles pour s'ajuster aux conditions climatiques et contextuelles locales. La relance des courriers et l'adaptation des éclairages aux spécificités locales devraient aider à améliorer la conformité et à mieux protéger les tortues marines contre la désorientation lumineuse.

Un nouveau porteur de projet de bar de plages a à cet effet déjà sollicité l'association pour une activité en 2026.

1.3. Pêche proche-côtière

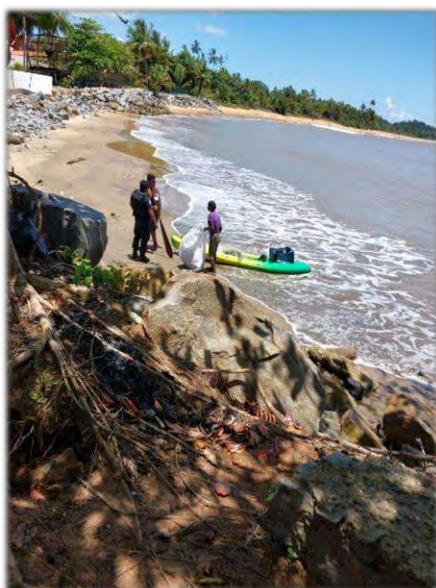
L'occurrence des activités de pêche à proximité immédiate des sites de pontes a été notée de manière quotidienne, afin de mieux connaître l'importance de cette pression. Le mois de juin voit très régulièrement des embarcations en pêche informelle à proximité immédiate des sites de pontes.





Suite aux discussions entamées entre les différents services en 2024, les échanges avec la Préfecture et le Parquet, et une réunion préparatoire opérationnelle avec la DGTM, l'Office Français de la Biodiversité et la Brigade de gendarmerie de Rémire Montjoly, il a été décidé d'utiliser l'arrêté de 1984 portant interdiction de la pêche à pied en Guyane, en attendant un nouvel arrêté à jour. L'infraction de "pêcher avec un navire ou un engin flottant dont les caractéristiques ne sont pas conformes à celles indiquées sur sa licence ou autorisation de pêche" a été relevée.

Deux interventions ont été faites sur la plage de Montabo, avec la Police Nationale, et une intervention dans le secteur Apcat avec l'OFB et la Gendarmerie de Rémire Montjoly. Filets et bateaux ont été appréhendés puis saisis.



1.4. Aménagement et érosion

L'année 2025 a vu un recul important du trait de côte dans le secteur Est de la plage de Montjoly. Le sujet de la superposition de propriétés privées, parfois clôturées, et des habitats de tortues est devenu crucial. Des pontes ont eu lieu dans les propriétés, à proximité des habitations, augmentant les probabilités des désorientations. Certaines propriétés, clôturées, ont aussi bloqué les pontes, voire emprisonner des adultes et des émergences.



Au-delà des procédures qui peuvent être engagées dans l'urgence, il est important que le sujet puisse être abordé globalement. Au regard de l'évolution accélérée du trait de côte, la disparition et/ou détérioration des zones de pontes devient cruciale, mais doit s'appréhender dans le respect des droits et des obligations des propriétaires.



La question des travaux d'urgence, pour préserver un bien ou maintenir une activité économique (ici, pose de palplanches au niveau de l'Ilo Joly, 16 avril 2025) doit aussi se poser : modalités ? encadrement réglementaire ? mise en œuvre ? contrôles ? Là aussi, l'érosion fait que le sujet ne peut pas être constamment reporté;

1.5. Un cas rare de braconnage à Cayenne

La Brigade Anti-Criminalité de Cayenne a appréhendé deux braconniers avec 35 œufs de tortue olivâtre. Les œufs ont été confiés à l'association, pour une remise rapide dans le sable.

Le braconnage reste toutefois, dans la limite de ce qui est observée sur les plages une menace exceptionnelle sur les plages de l'Est de la Guyane. Un autre cas de braconnage d'œufs a été remonté en débit de saison sur le secteur de Sablance à Macouria.



1.6. Veille et suivis des projets

L'association est sollicitée tout au long de la saison sur les projets et/ou activités sur les plages, pour contribuer à des événements le moins impactant possible. En 2025, les sollicitations ont porté sur le retrait (reporté) des Stabiplates®, sur les ouvertures de l'exutoire des Salines, sur la mise en place du Cayenne Beach Festival sur la plage de Montabo.

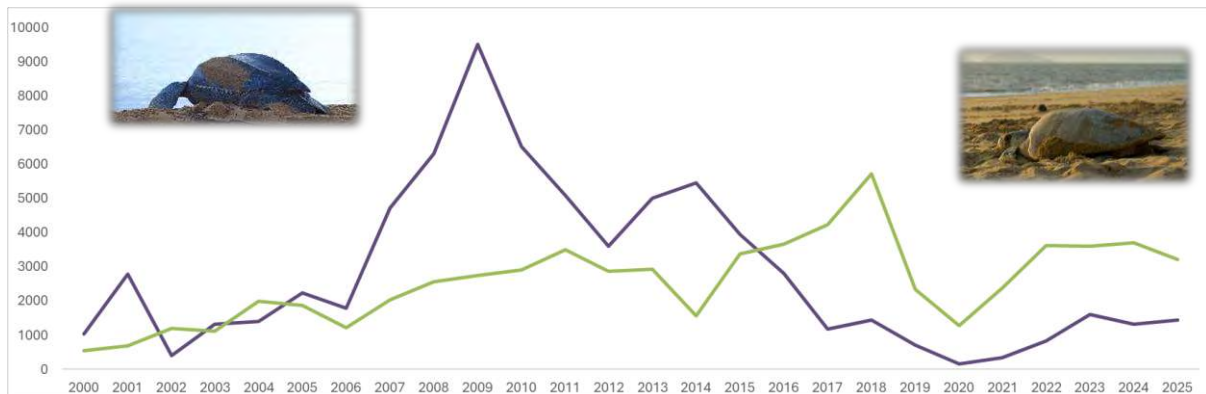
Elle peut aussi exercer une veille sur les activités non signalées, et contribué aux rappels à bonnes règles d'intervention sur le domaine public maritime, déplacement d'engins sur les plages, événements sportifs non déclarés.



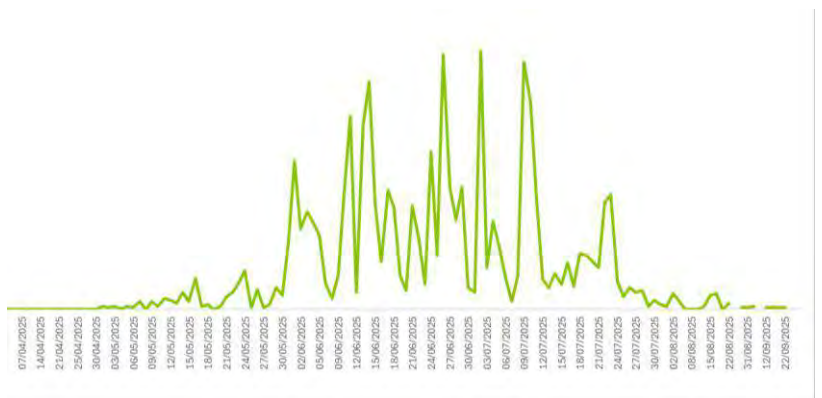
Axe 2 Amélioration des connaissances

L'effort mis en place en 2025 a été de 151 jours de comptage (chiffre arrêté au 30 septembre), effort supérieur aux années précédentes du fait de la prolongation de la campagne en septembre, du fait de la poursuite des pontes de tortues olivâtres (7 pontes en septembre). Dans le cadre du projet Yana'Riba, les informations de comptage quotidien sont transmises en temps réel au WWF et au Comité des Pêches. Il s'agit en début de saison d'évaluer au mieux les périodes à risque (périodes de "pré-arribadas») lors desquelles les tortues se rassemblent à proximité de la côte, périodes de grande sensibilité aux interactions avec la pêche, et le cas échéant, en cours de saison, de réviser les calendriers de période critique.

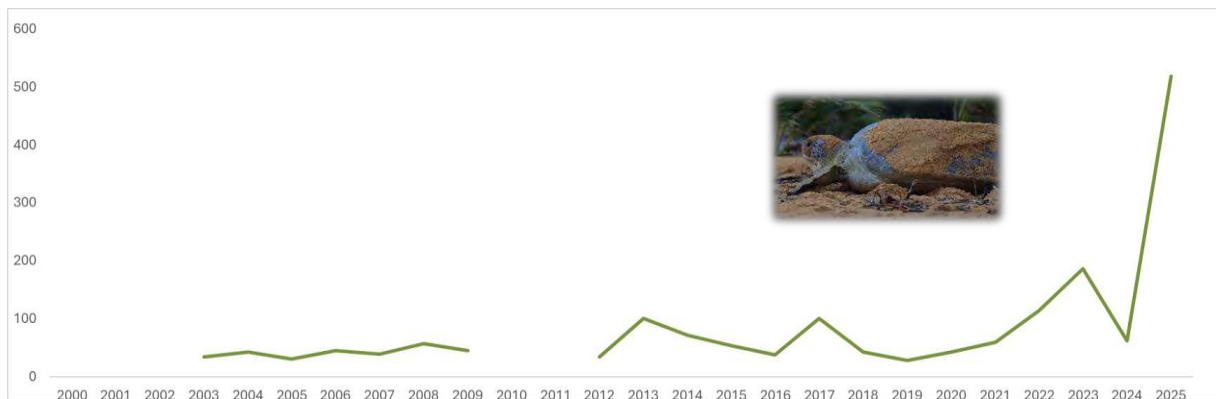
Le bilan de l'année (arrêté au 31 août pour les comparaisons annuelles) se porte à 3221 olivâtres et 1444 luths, nombres comparables aux années précédentes.



Il est à noter une désorganisation progressive, depuis quelques années, des pics de ponte d'olivâtres. Des périodes d'activité plus forte restent nettes, mais elles ne semblent de moins en moins répondre aux déterminants précédemment identifiés (lune, marées).

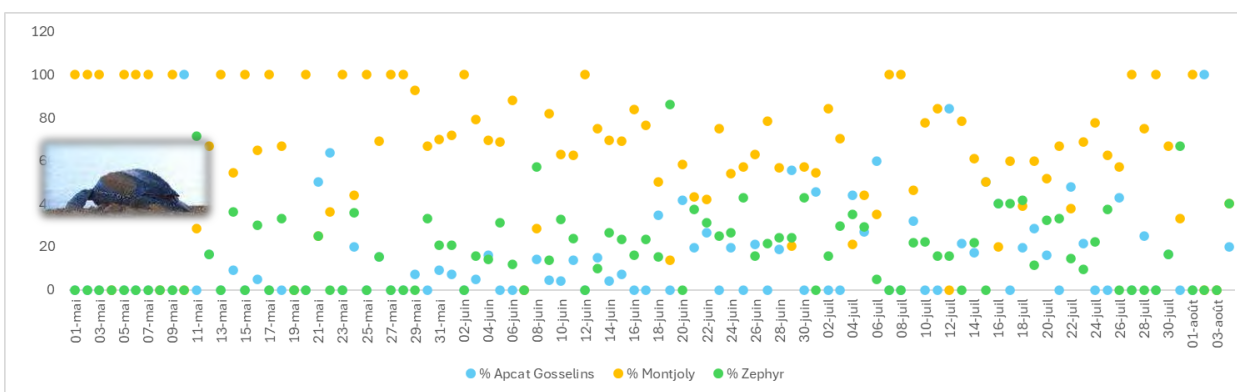


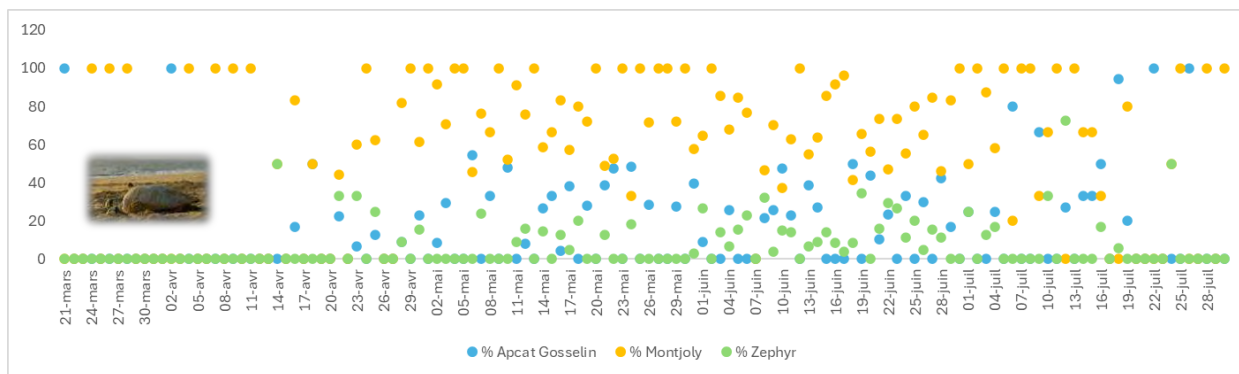
L'année en revanche a été exceptionnelle pour les vertes, avec 519 pontes, soit 5 à 6 fois plus que la moyenne des 25 années précédentes.



Toutes les plages de Cayenne et Rémire-Montjoly ont été utilisées par les tortues en 2025. Même si la grande plage des Salines reste le site de ponte principal, avec 65% des pontes, des disparités importantes ont été observées entre les autres plages : les plages de Apcat et Gosselin ont vu 20% des pontes de tortues vertes, et celle de Montabo à peine 5%. Une observation inverse a été faite pour les olivâtres, avec plus de 20% des pontes notées à Montabo, et 15% à Apcat et Gosselin. Quant aux luths, 10% des pontes ont été vues à Montabo, plus de 20% sur Apcat et Gosselin.

Les contributions respectives des plages ont aussi changé un peu au cours de l'année. Pour les deux espèces, la saison commence très nettement à Montjoly, puis les plages d'Apcat et Gosselins sont devenues davantage fréquentées par les luths, et celle de Zephyr davantage par les olivâtres :





Les épisodes de mortalité des émergences n'ont pas été notés cette année. Les mois de avril à août sont restés au delà des moyennes des 30 années précédentes, avec un excès de 0.3°C à 0.4°C, mais les pluies plutôt excédentaires (+8% en avril, 15% en mai, 28% en juin, conforme en juillet, +8% en août) ont pu contribuer à dissiper la chaleur du sable.

Axe 3. Sensibilisation, éducation à l'environnement et communication

3.1. La sensibilisation du public sur les plages

La sensibilisation du public sur les plages a pour objectif de prévenir les comportements susceptibles de perturber les tortues marines, qu'il s'agisse des femelles venant pondre sur la plage ou des nouveau-nés quittant leur nid.

Deux à trois patrouilles de sensibilisation ont été effectuées chaque jour sur les plages de l'Est, principalement sur la plage des Salines. Les patrouilles du matin se déroulaient de 6h à 8h, celles de fin d'après-midi de 17h à 19h, et celles du soir de 19h à 21h. En cours de saison, les horaires de patrouilles de fin de journée ont été décalés pour devenir 18h-20h et 20h-22h, rendant le dernier créneau moins indispensable à assurer ce qui a permis d'alléger la charge sur l'équipe tout en garantissant une présence sur la plage jusqu'à 20h.

Chacune de ces tranches horaires présente des spécificités propres. Les patrouilles matinales s'adressent essentiellement à un public venu exprès pour observer les tortues. Ces visiteurs, généralement attentifs et curieux, se montrent très réceptifs aux informations et aux conseils transmis par les bénévoles.

En fin de journée, le public rencontré est principalement composé de baigneurs et de promeneurs venus profiter des activités de loisirs sur la plage. Ce public, souvent nombreux et peu sensibilisé, adopte parfois des comportements inadaptés, mais se montre dans l'ensemble réceptif et compréhensif face aux explications fournies.



Enfin, les patrouilles du soir accueillent un public mixte, composé à la fois de personnes venues observer les tortues et d'autres venues partager un moment convivial sur la plage, notamment autour d'un pique-nique ou d'un apéritif. Le message principal diffusé lors de ces patrouilles concerne la perturbation lumineuse provoquée par les éclairages individuels. La distribution de pastilles autocollantes rouges et la présentation d'applications mobiles adaptées permettent d'engager un dialogue apaisé et constructif avec les usagers.

Au cours de la saison 2025, 659 patrouilles ont été réalisées par l'équipe (dont 583 assurées uniquement par les bénévoles) sur les plages de l'Est avec un total de 6227 personnes sensibilisées.

		Patrouilles 2025							TOTAL
		FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	
Total	Nb de patrouilles	4	82	109	123	117	114	110	659
Bénévoles	Nb patrouilles bénévoles	4	81	106	105	99	100	88	583
Nb personnes sensibilisées		8	156	1023	957	782	1716	1585	6227

Récapitulatif des patrouilles de sensibilisation de l'équipe tortues marines de l'est

3.2. Les animations et évènements

Au cours de la saison 2025 à l'Est, l'association a organisé ou participé à 47 animations et évènements

Les animations scolaires

À l'Est, 10 animations ont été réalisées auprès du public scolaire. Elles ont concerné 15 classes issues de 8 établissements différents allant de l'école primaire au lycée, soit un total de 382 élèves sensibilisés. Trois interventions ont eu lieu en classe, dont une suivie d'une sortie sur le terrain. Les sept autres se sont déroulées sur la plage et le sentier des Salines, avec l'observation de pontes, de traces ou d'émergences de tortues marines, ainsi que la découverte des différents écosystèmes présents le long du sentier.



Observation d'une ponte de tortue luth avec les élèves du collège Auguste Dédé

L'Aire Marine Educative de l'école Sainte-Thérèse se situant sur les Salines, les élèves ont travaillé sur les différentes espèces présentes sur le site, dont les tortues marines et ont eu la chance d'en observer lors d'une sortie.

Les animations ouvertes au grand public

Entre juin et août, 15 animations grand public ont été organisées. Parmi elles, 10 sorties d'observation des tortues marines sur la plage des Salines, ainsi que 5 animations destinées à un public familial, comprenant un *Qui a tué TOTI*, une chasse au trésor, une balade contée et deux jeux de piste. Ces activités ont rassemblé plus de 280 participants.



Balade contée sur le sentier des Salines

Les animations auprès d'autres structures

Entre mars et août, l'association a répondu à quinze sollicitations pour des interventions, réparties en trois types d'activités : présentations des tortues marines, animations ludiques et sorties d'observation. Quatre présentations ont été réalisées, notamment lors d'un café des sciences, mettant en lumière la protection des tortues marines de Guyane. Deux animations pour enfants ont eu lieu sur la plage, avec un jeu « Qui a tué Toti ? » et un jeu de piste.

Enfin, neuf sorties d'observation ont été organisées sur la plage des Salines.

Au total, ces activités ont permis de sensibiliser 489 personnes à la protection des tortues et de leur habitat.



Animation dans le cadre du programme "Partir en livre" avec les jeunes de la pointe Mahur



Jeu de piste avec les enfants de l'association Plezi Ti Moun

Les évènements grand public

À l'Est, entre avril et août, l'association a participé à 7 événements grand public, parmi lesquels le Salon du Tourisme à Matoury, la Fête de la Nature à Cacao, la Journée mondiale des océans à Cayenne, ainsi que le Villaj'anim vakans de Macouria. Ces occasions ont permis de sensibiliser plus de 700 personnes à la protection des tortues marines et de leur environnement.

Stand tortue au marché de Remire Montjoly lors de la semaine Nature en Folie organisée par le GEPOG



Stand de présentation de l'association à l'occasion du Salon du tourisme

Stand d'animation sur les tortues marines lors du Cayenne beach Festival à Cayenne



Tableau récapitulatif de toutes les animations et évènements ayant eu lieu à l'Est au cours de la saison 2025 (bleu : sortie observation tortue, violet : évènements/stands, vert : présentation, rouge : animation)

Nom de l'évènement / animation	Date	Public visé	Nombre d'heures	Nb de bénévoles participants	Nb d'heures de bénévolat	Estimation du nombre de personnes touchées
Sortie TM et Mayouri	07/02/2025	Scolaire	3	0	0	60
Présentation TM	11/03/2025	Scolaire	1	0	0	24
Présentation TM	18/03/2025	CSG	1	0	0	15
Présentation Biodiv et TM	19/03/2025	SNU	2	0	0	15
Sortie TM et Mayouri	03/04/2025	L'Ebène	2	0	0	20
Présentation Salines et TM	07/04/25	Scolaire	2	0	0	24
Salon du Tourisme	11/04/25	Grand public	29	7		376
Sortie TM	14/04/2025	Influenceur		0	0	5
Sortie Salines et TM	17/04/2025	Scolaire	2,5	0	0	26
Sortie TM	18/04/2025	Sénateurs	1,5	0	0	7
Sortie TM	26/04/2025	Miss	2	0	0	15
Sortie TM	29/04/2025	APADAG	2	0	0	10
Sortie TM	30/04/2025	VINCI	2	0	0	30
Sortie Salines et TM	14/05/2025	Scolaire	3	0	0	55
Sortie Salines et TM	16/05/2025	Scolaire	3	0	0	55
Qui a tué Toti ?	17/05/2025	SCOUT	2,5	6	15	12
Sortie TM	17/05/2025	Scolaire	2	0	0	29
Sortie Salines et TM	22/05/2025	Scolaire	3	0	0	55
Présentation TM	22/05/2025	Grand public	1,5	0	0	25
Sortie TM	28/05/2025	Scolaire	2	0	0	22
Sortie TM	29/05/2025	Epouses 3e REI	2	0	0	15
Journée Mondiale des Océans	07/06/2025	Grand public	4	0	0	30
Sortie TM	11/06/2025	Epouses 3e REI	2	0	0	15

Présentation TM	23/06/2025	Scolaire	3	0	0	32
Sortie TM	25/06/25	Grand public	2	0	0	12
Marché de Rémire	26/06/2025	Grand public	6	0	0	60
Sortie TM	27/06/2025	Grand public	2	0	0	15
Fête de la Mer et des Littoraux	05/07/2025	Grand public	5	0	0	80
Qui a tué Toti ?	06/07/2025	Grand public	2,5	4	10	15
Villaj' Anim Vakans	11/07/2025	Périscloraire / Grand public	10	0		100
Sortie TM	12/07/2025	Grand public	1,5	0	0	15
Sortie TM	13/07/2025	Grand public	2	0	0	15
Sortie TM	15/07/2025	APADAG	2	0	0	20
Présentation TM	18/07/2025	Jeunes de la pointe Mahury	2	0	0	30
Jeu de Piste	19/07/2025	Grand public	3	1	3	40
Cayenne Beach Village	26/07/2025	Grand public	14	5	10	70
Sortie TM	27/07/2025	Grand public	2	0	0	17
Sortie TM	28/07/2025	Grand public	2	0	0	10
Balade Contée	02/08/2025	Grand public	2	3	6	45
Jeu de Piste	09/08/2025	Grand public	3,5	0	0	27
Sortie TM	11/08/2025	Grand public	1,5	0	0	16
Sortie TM	12/08/2025	Grand public	1,5	0	0	11
Jeu de Piste	22/08/2025	Plezi Ti Moun	2	0	0	30
Chasse au Trésor	24/08/2025	Grand public	3	4	12	23
Sortie TM	25/08/2025	Grand public	2	0	0	12
Sortie TM	26/08/2025	Grand public	1,5	0	0	14
Journée des Nouveaux Arrivants FAG	30/08/2025	Forces Armées de Guyane	7	4	28	250

3.3. Communication

Tout au long de la saison, la stratégie de communication repose sur la publication bihebdomadaire des chiffres de ponte, ainsi que sur des publications additionnelles dédiées à des sujets ou événements spécifiques. 47 publications entre mars et août sur la thématique tortue ont été postées.

La page Facebook de l'association compte 9510 abonnés en fin de saison 2025. Entre mars et août, plus de 700 nouveaux abonnés ont rejoint la communauté. Les publications Facebook ont permis de toucher 78 000 comptes.

Créé en mai 2023, le compte Instagram compte aujourd'hui plus de 2 100 abonnés, contre 1 400 l'année précédente.

Entre mars et août, plus de 600 nouveaux abonnés ont rejoint la communauté. Les publications et stories ont permis de toucher environ 14 000 comptes.

Enfin, les médias sollicitent régulièrement l'association tout au long de la saison :



Emergences de tortues marines en Guyane : un spectacle à apprécier... sans y toucher

écologie - guyane



Ponte des tortues marines en Guyane : un bilan contrasté pour la saison 2025

écologie

